

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **87 (1951)**

Heft 36

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Le congrès des instituteurs allemands.* — Vaud: *Voyage à Schaffhouse.* — *Enseignement de l'histoire.* — *Association des maitresses d'écoles enfantines et semi enfantine.* — *Matériel de gymnastique à vendre.* — Genève: *U.I.G.: Les publications de la S. P. R. à Genève.* — *S. O. S.* — *Nécrologie: † F. Guillermin.* — *U. A. E. E.: Rappel.* — *Nécrologie: † A. Bondallaz* — *En relisant le Mémorial.* — Neuchâtel: *Samedi 3 novembre 1951...* — *Elections au Conseil national.* — *Allocation d'automne?* — *40 ans de services.* — Jura bernois: *Règlement des prêts de la S. I. B.* — *Cours de perfectionnement.* — *Du Capitole au Parc des Princes.* — *Communiqué: Une aubaine (Plaisir de Lire).* — *Bibliographie.*

PARTIE PRATIQUE: J. L. Loutan: *Sortie surprise.*

PARTIE CORPORATIVE

LE CONGRÈS DES INSTITUTEURS ALLEMANDS

Une tradition presque centenaire veut que nos collègues d'Allemagne se réunissent en congrès durant la semaine de vacances qui suit Pentecôte; c'est donc du 17 au 20 mai de cette année que s'est tenue à Stuttgart la réunion des délégués de l'Arbeitsgemeinschaft Deutscher Lehrerverbände qui groupe actuellement 72 000 membres, ce qui représente environ le 60 % de l'effectif total du corps enseignant de l'Allemagne occidentale (17 Etats). Je rappelle que sur ces 72 000 membres, les associations de 16 Etats forment la Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft (Syndicat de l'Education et de la Science) affilié à la Confédération générale du Travail; seuls les instituteurs bavaïrois (environ 10 000) ne font pas partie du G.E.W., car ils se refusent à adhérer à une organisation syndicale. Leur appartenance à l'Arbeitsgemeinschaft permet de sauvegarder l'unité corporative de la profession. C'est là une solution ingénieuse d'un problème délicat.

Stuttgart se vante d'être en Allemagne la Grosstadt zwischen Reb und Wald, et, en effet, des pans de vignes dégringolent des collines presque jusqu'au cœur de la ville, tandis que de l'autre côté, de vastes forêts viennent border les quartiers extérieurs. Stuttgart a été sévèrement bombardée pendant la guerre et un peu partout des maisons en ruines rappellent le passage de la catastrophe.

La séance d'ouverture du Congrès, au Théâtre d'Etat, fut particulièrement solennelle: le Président de la République lui-même, M. Th. Heuss, présenta une conférence sur « Possibilités et limites d'une politique culturelle », au cours de laquelle il précisa le rôle de la famille, de l'Eglise, de l'Etat, dans l'éducation; après avoir examiné l'évolution de la notion de culture et celle de l'école populaire, il souligna l'importance de la vocation de l'instituteur pour l'avenir de la nation.

Après cette première séance, le Congrès entama son ordre du jour particulièrement copieux: d'abord, la discussion du rapport du comité, une volumineuse brochure de plus de cent pages, qui traite de toutes les activités de l'année, aussi bien pédagogiques que syndicales; disons ici que nos collègues allemands n'ont pas obtenu une adaptation de

leurs traitements aussi complète qu'ils l'auraient souhaitée ; ils continuent à toucher le traitement de 1938, augmenté dernièrement de 15 % (alors qu'ils espéraient se voir accorder du 20 %), de sorte qu'un instituteur au maximum arrive à peu près à Fr. 450.— par mois, et la vie ne paraît pas être beaucoup moins chère que chez nous.

Le principal sujet à l'étude était *l'autonomie des Etats dans le domaine de la culture et l'unité de l'école allemande*. Nous lisons dans les considérants qui précèdent les thèses votées :

« Une restauration, basée sur une échelle des valeurs périmée, serait vaine, et bien que cette tendance soit visible actuellement dans la vie politique et sociale, elle constitue un danger pour l'école et elle s'oppose à une orientation radicalement nouvelle...

L'école doit reconnaître le fait que la religion et la conception du monde (*Weltanschauung*) dans lesquelles s'enracine profondément l'éducation ne sont plus aujourd'hui communes à tous les hommes. C'est donc dans la tolérance et le respect de la dignité humaine que l'éducation aboutira à la communauté sociale qui est sa tâche dans notre temps.

Les Etats seuls ne peuvent surmonter l'obstacle que constituent le déchirement politique et l'ébranlement social de l'Allemagne. En dehors de leur responsabilité dans la conservation des trésors communs de la culture allemande, ils doivent en venir à une action commune, non seulement dans le domaine politique et économique, mais aussi dans celui de la vie culturelle... »

Et dans les thèses votées :

« Reconnaissant le danger que représente l'éparpillement de l'organisation scolaire pour l'unité politique, sociale et culturelle de l'Allemagne, et pénétré du devoir d'opposer à l'école totalitaire et uniforme de l'Est une forme plus élevée de l'école populaire allemande imprégnée de l'esprit de la liberté démocratique, l'A.D.L. demande que toute l'éducation fasse l'objet d'une législation établie conjointement par la République fédérale et par les Etats allemands. »

Cette législation doit tenir compte des principes suivants :

1. Chaque enfant allemand a droit à une formation scolaire qui lui assure le meilleur épanouissement de ses forces et de ses aptitudes. Tous les Etats doivent donc lui donner les mêmes possibilités d'atteindre ce but.
2. Ce principe ne doit pas être compromis par le fait que les conditions de l'école dépendent de la richesse ou de la pauvreté des Etats...
3. Pour la même raison, la séparation des enfants d'après leur confession ou leur conception du monde, ou la création d'écoles privées ne peut se faire aux frais de l'organisation scolaire et, partant, aux dépens de sa capacité de rendement.
4. Les différentes sortes d'écoles ne doivent pas, comme dans le passé, être sans liens entre elles : elles sont les parties d'égale valeur d'un grand tout.

Ces quelques extraits montrent ce qui préoccupe les éducateurs allemands ; et c'est un spectacle émouvant de voir avec quelle conviction et quel sérieux ils envisagent leur tâche pour créer un nouvel esprit, non seulement dans l'école, mais aussi dans la nation.

Il y aurait encore bien des aspects des travaux du congrès sur lesquels je pourrais m'arrêter. Je dois encore mentionner la soirée d'art populaire offerte aux congressistes et l'excursion par monts et vaux à travers le Wurtemberg. Mais je ne voudrais pas terminer sans remercier mes collègues allemands de l'amabilité de leur accueil et des attentions dont leurs hôtes étrangers ont été l'objet.

G. W.

VAUD

VOYAGE A SCHAFFHOUSE

Le comité de la société pédagogique vaudoise, en collaboration avec M. Ray, inspecteur scolaire, organise, à l'intention des collègues et membres de leur famille, un voyage en flèche rouge le vendredi 26 octobre.

A l'aller, l'horaire est le suivant : Lausanne, départ 04.50 ; Cossonay 05.05 ; Chavornay 05.15 ; Yverdon 05.28. Arrêts éventuels dans d'autres stations sur demande de plusieurs participants.

Retour : Yverdon 22.15 ; Lausanne 22.45. Avec arrêts intermédiaires comme à l'aller.

L'itinéraire prévoit des temps suffisants pour visiter : 1) le barrage de Rupperswil (Arg.) ; 2) l'aéroport de Kloten (en automobile) ; 3) la fabrique Maggi à Kemptal ; 4) la chute du Rhin ; 5) Schaffhouse.

Le coût du voyage est de 22 fr. seulement. Le repas de midi, gratuit, est aimablement offert par la fabrique Maggi.

Nous n'insistons pas sur les conditions avantageuses de cette excursion et espérons qu'il sera facile d'atteindre le minimum exigé de cinquante personnes pour la mise en circulation d'une flèche.

Prière de s'inscrire auprès de notre caissier M. Pierre Gudit, Cossonay, jusqu'au lundi soir 22 octobre, s. v. p. *Le comité S. P. V.*

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Le **samedi 3 novembre 1951**, à 15 heures, aura lieu à l'auditoire XVI du Palais de Rumine à Lausanne une séance de la Société Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie consacrée au problème de l'enseignement de l'histoire dans les classes primaires. M. Louis Junod, recteur de l'Université et professeur à la faculté des lettres, soulignera quelques tendances nouvelles de l'histoire, tandis que M. André Chablotz, maître de classe primaire supérieure, définira le point de vue du maître face aux questions complexes que soulève l'enseignement des événements du passé. La séance est publique. Tous les membres du corps enseignant sont cordialement invités.

Que tous nos collègues retiennent la date ci-dessus et se fassent un devoir d'assister à la séance annoncée pour répondre à la sympathique initiative de la Société vaudoise d'histoire.

M. C.

ASSOCIATION DES MAITRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

Le comité de l'Association s'est constitué comme suit :

Mlle Marthe Magnenat, Lausanne, présidente ;
Mme Marie Maire, Avenches, vice-présidente ;
Mlle G. Corboz, La Tour-de-Peilz, procès-verbaux ;
Mlle J. Pilet, Lausanne, caissière ;
Mlle Jeanne Maillefer, Lausanne, secrétaire.

Les collègues qui ont des renseignements à demander peuvent s'adresser à la présidente : Rue Etraz 16, Lausanne (tél. 22 93 31).

Le Comité.

MATÉRIEL DE GYMNASTIQUE A VENDRE

4 Espaliers. = 4 places. — 1 Bomme avec 2 selles et ferment, longueur 4 m. 30. — 1 Echelle de corde, à pendre, 10 bâtons, longueur 3 m. 20. — 2 Hamacs avec bois aux extrémités. — 2 Paires patins. — 1 Extenseur (à fixer et à bras). — 1 Haltère de 3 kg. — 1 Haltère de 5 kg. — 1 Haltère de 6 kg. — 2 Cannes en bois 1 m. 20. — 2 Cannes en bois 1 m. — 2 Paires barres parallèles pour appui et à terre. — 1 Paire massues. — 1 Planche à redressement de la colonne vertébrale. — 1 Spiromètre à cloches, le tout dans un étui (caisse bois poli). — 1 Toise à fixer au mur ou montant de porte. — 1 Ruban métrique. — S'adresser à Henri Jaton, ancien maître de gymnastique, Vallorbe.

GENÈVE

U. I. G. DAMES ET MESSIEURS

LES PUBLICATIONS DE LA S. P. R. A GENÈVE

Au printemps de cette année, lors des assemblées administratives, nous avons mis en circulation nos feuillets de géographie afin que chaque collègue puisse les consulter et... les commander.

Cette action a obtenu un réel succès et nombreux sont les collègues qui ont été heureux de voir ces feuillets avant de se décider à les acheter.

Il est en effet très normal qu'avant d'engager une dépense on sache à quoi elle correspond.

Nous pensons rendre service à chacun en étendant ce système de présentation à toutes les publications de la S. P. R.

M. Clavel, administrateur de la Guilde de documentation a bien voulu nous confier à titre de propagande un exemplaire de chaque publication.

Ces exemplaires sont donc à votre disposition pour consultation ; à chaque assemblée de l'une ou l'autre des sections, nous les apporterons ou les ferons apporter. Il vous sera alors facile de noter votre commande sur la feuille prévue à cet effet, et nous nous chargerons de vous la faire parvenir.

J.-J. Dessoulavy.

S. O. S.

Les feuillets de documentation des émissions radioscolaires sont en péril. Seule une augmentation massive du nombre des abonnements peut les sauver.

Que chaque instituteur fasse un effort de propagande : les trois numéros ne coûtent qu'un franc !
R. N.

NÉCROLOGIE

† **François Guillermin.** Nous avons été tous profondément peignés d'apprendre le décès de François Guillermin, survenu après une année seulement de retraite. Notre collègue avait consacré toute sa vie à l'enseignement. Il n'était pas de ceux qui parlent volontiers à la première personne. Son exemple n'en était que plus convaincant. Sa bonté, sa conscience, sa modestie étaient révélées par chacun de ses actes. Nous n'avons pas le souvenir d'un reproche ou d'une parole amère qu'il eût proférés.

Il avait passé la plus grande partie de sa carrière à Collex-Bossy puis, souhaitant se rapprocher de la ville, il avait enseigné pendant huit années au Grand-Lancy. C'est un serviteur fidèle de l'Etat qui disparaît. Ceux qui l'ont connu perdent un ami très sûr dont la seule présence faisait la tâche quotidienne moins lourde.

Que sa famille trouve ici l'expression de la sympathie sincère des membres de l'Union.
R. N.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

RAPPEL

Nous vous rappelons la séance du « Groupe d'échanges » le lundi 22 octobre, à 16 h. 45, à l'Ecole de St-Antoine.
M. C.

NÉCROLOGIE

† **Adèle Bondallaz.** Les fonctionnaires du corps enseignant enfantin viennent d'avoir un gros chagrin par le décès subit de leur ancienne inspectrice, Mme Adèle Bondallaz.

Entrée très jeune à l'école des Paquis elle ne tarda pas à s'y faire remarquer et apprécier par son intelligence, son amour des petits, son entrain, sa gaieté si bien que ses collègues l'appelèrent « Benjamine ».

Puis ce fut le mariage, la mère de famille et le changement d'école aux Cropettes. En 1923, Mlle Domp martin, alors inspectrice, ayant démissionné, le Département fit appel à Mme Bondallaz pour la remplacer. Et dans cette nouvelle tâche, Mme Bondallaz donna tout le meilleur d'elle-même, car derrière l'inspectrice il y avait l'amie, qui d'une parole aimable savait encourager et la maîtresse et l'élève ; aussi les rapports étaient toujours empreints d'une parfaite cordialité. Les journaux de Genève ont rendu un juste hommage aux nombreuses qualités de cette femme au grand cœur.

Dans l'église St-Germain où une foule recueillie se pressait autour de la famille, M. le curé de la paroisse insista sur les qualités de cette grande chrétienne et tout son dévouement à son église.
A. S.

TRIBUNE LIBRE

U. I. G.

« EN RELISANT LE MÉMORIAL DU 6 JUILLET 1951 »

« Un comité se réunit sous la présidence du fils d'un député radical du Grand Conseil. On arrive à cette constatation que l'adresse¹ si sympathique envoyée au Département de l'instruction publique est signée par cet excellent instituteur — je ne veux pas dire du mal de lui — mais, quelques semaines après, il a signé exactement le contraire pour voler au secours de M. Jaccoud. »

Ce texte est extrait de la réponse de M. Picot, conseiller d'Etat, à l'interpellation de M. Jaccoud. Il mérite qu'on s'y arrête un instant.

« Un » comité ? Indéterminé, indéfini, réuni pour les besoins de la cause ? Non. Le comité de l'U. I. G. dont le président n'est pas « le fils d'un député radical du Grand Conseil » mais un instituteur élu à ce poste à l'unanimité par l'assemblée générale de l'U. I. G.

« Voler au secours de M. Jaccoud » ? Non pas... Mais le remercier de son interpellation et de l'intérêt qu'il porte à notre école populaire... Du reste, M. Jaccoud semble capable de se défendre tout seul et n'avoir besoin du secours de personne.

Il est bon, nous semble-t-il, que M. Picot sache que bon nombre d'entre nous ont été blessés de voir que le président de leur association était pris à partie en tant que personne et de façon si injustifiée. Certes, les instituteurs sont tenus d'observer dans leur activité professionnelle la plus stricte neutralité politique et religieuse, il leur reste cependant le droit d'exprimer leur opinion lors d'une interpellation comme celle de M. Jaccoud sans être pour cela accusés de participer à l'action politique de tel ou tel parti.

L'assemblée de l'U. I. G. du 26 septembre 1951 en approuvant à l'unanimité moins une voix et trois abstentions, l'attitude de son comité aura non seulement prouvé qu'elle considérait le texte cité plus haut comme une insinuation déplaisante, mais encore que le malaise dont il est si souvent question dans l'interpellation de M. Jaccoud existe réellement et qu'il est temps d'y remédier.

G. P.

NEUCHÂTEL

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1951

Nous vous rappelons cette date en vous priant de la retenir. C'est celle de l'Assemblée réglementaire de la S. P. N. Vous trouverez tout le détail de la convocation dans l'« Educateur » de samedi prochain. Cette séance aura lieu à Neuchâtel.

*Le Comité central.***ÉLECTIONS AU CONSEIL NATIONAL**

Nous n'avons pas à faire de la politique ici bien que, de toute évidence, les divers partis ne prennent pas avec une égale sympathie la défense de nos intérêts. Nous voudrions toutefois rendre nos col-

¹ Il s'agit d'un échange de correspondance entre le Département de l'U. I. G. au sujet des thèses du dernier congrès de la S. P. R.

lègues électeurs attentifs au fait que tel candidat fut parmi les adversaires acharnés de la loi sur nos nouveaux traitements. Est-il nécessaire d'insister ?

W. G.

ALLOCATION D'AUTOMNE ?

Nous n'accordons pas un sens absolu aux chiffres. Cependant, l'indice du coût de la vie est en hausse constante depuis plus d'un an, chacun s'en est sensiblement aperçu.

La marge légale de 10 % qui permet l'octroi d'une allocation mobile nous a été complètement versée en 1951. Mais la hausse a dépassé de beaucoup ce pour-cent, cela ne fait aucun doute. C'est pourquoi des démarches sont en cours auprès des autorités pour l'obtention d'une allocation supplémentaire. N'oublions pas que l'augmentation de traitement dont nous bénéficions en application de la loi votée cette année a été **très tardive**. Elle est dépassée par la hausse **ininterrompue** des prix.

Mais le problème n'est pas simple. Une amélioration raisonnable risquera toujours d'être refusée par le peuple qui jouit du referendum obligatoire. Et pourtant les employés fédéraux recevront une allocation d'automne de 240 à 480 francs, le personnel communal de La Chaux-de-Fonds a obtenu 400 fr., le monde ouvrier une augmentation de 20 ct. à l'heure.

Pour nous, la solution ne serait-elle pas d'apporter un amendement à la loi actuelle, consistant en l'élévation du pour cent de la marge mobile, ce qui conférerait pour longtemps à l'Etat la possibilité d'adapter les suppléments aux fluctuations incessantes des prix. W. G.

QUARANTE ANS DE SERVICES

Honneur à la commune de Couvet qui vient de fêter si dignement l'une de ses institutrices, Mlle Agnès Guye !

C'est au cours d'un an passé à Trémalmontré puis de 39 ans d'enseignement à Couvet dans divers degrés que notre collègue mit en valeur ses qualités pédagogiques. Sa constante fidélité au devoir et son dévouement furent relevés par de nombreux orateurs : le président de la Commission scolaire ; M. Berner, inspecteur, qui remit le cadeau de l'Etat ; M. André Jeanneret, président de la Société pédagogique du Val-de-Travers, M. Gaston Delay qui parla au nom des collègues du village ; un pasteur ancien président de la C. S. ; le président de commune ; une dame inspectrice.

Dans la classe joliment décorée étaient présents les élèves, les membres de la C. S., le corps enseignant, les dames inspectrices et les délégués sus-mentionnés.

Une abondance de fleurs prouva à Mlle Guye la reconnaissance des autorités et l'affection de ses collègues.

La cérémonie fut suivie d'une réception à l'hôtel agrémentée par une production de l'acteur Yves Tarlet de passage à Couvet, geste élégant et vivement apprécié.

A notre tour, nous présentons nos félicitations à Mlle Guye et nous lui souhaitons la santé nécessaire pour être en mesure de poursuivre encore plusieurs années sa féconde activité.

W. G.

JURA BERNOIS

RÈGLEMENT DES PRÊTS DE LA S. I. B.

Comme promis, voici les dispositions les plus importantes de ce règlement :

Des avances pour études, d'un montant global de 2000 fr., seront consenties par la S. J. B. et la S. S. J., par moitié chacune. Dans la règle, ces avances seront faites sans intérêt jusqu'à l'entrée en place, puis porteront un intérêt établi d'après le taux des premières hypothèques de la Caisse hypothécaire, et remboursables, selon entente, si possible par des déductions sur le traitement de l'Etat.

Des prêts sur gage immobilier sont accordés selon les normes usuelles — 2/3 de la valeur officielle pour une 1^{re} hypothèque, 4/5 pour une 2^e hypothèque — sur cédulas hypothécaires de 1^{er} rang, au taux de la C. H., et, pour nos membres sur cédulas de 2^e rang. A des conditions particulièrement favorables pour le créancier (sûreté, délai de dénonciation, amortissement), on pourra consentir à nos membres un taux de 1/4 % inférieur à celui de la C. H., le taux pour deuxièmes hypothèques sera établi dans chaque cas. A l'endroit des membres aux prises avec **la crise du logement**, on pourra aller au delà des normes prévues.

Le corps enseignant sera heureux de ces bonnes nouvelles. Avis donc aux collègues qui ont ou auront des enfants aux études ! On manque de maîtres, ne l'oublions pas... Avis aussi à ceux qui, depuis longtemps ou par nécessité, pensent construire ! On leur tend une perche de secours... Et tous ceux qui diront : ça ne me concerne pas ! seront contents que d'autres puissent en bénéficier...

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Un cours de perfectionnement pour les maîtres des cours complémentaires vient d'être mis sur pied. Il aura lieu à **Glovelier**, Hôtel de la Gare, le 25 octobre, à 13 h. 30, pour les collègues d'Ajoie, des Franches-Montagnes et de Delémont.

Il est fixé à **Sonceboz**, Buffet de la Gare, le 26 octobre à 14 h. pour les collègues des districts de Moutier, Courtelary, Bienne et La Neuveville.

Il est prévu le travail suivant :

1. **Programme de l'Ecole complémentaire.**

Introduction de M. Henri Barruat, inst., Fahy.

2. **Discussion.**

Chaque participant voudra faire bénéficier ses collègues de ses expériences et de ses résultats.

La direction du cours est assurée par MM. les inspecteurs. Il y a longtemps que les cours postcolaires « tracassent » ceux qui les dirigent. Il est heureux qu'on veuille prendre « le taureau par les cornes ». Modestement, nous l'avions souhaité il y a deux ans déjà en priant nos collègues intéressés de nous appuyer... Nous avons reçu, comme toujours, deux ou trois réponses !

H. R.

DU CAPITOLE AU PARC DES PRINCES OU DE LA MUSE ET DU COUREUR CYCLISTE

Noble citadelle de la Rome antique, le Capitole éveille des souvenirs divers. On pense tout d'abord aux oies criardes qui donnèrent l'alarme aux Romains assaillis par les Gaulois ; à Michel-Ange, dont le génie s'inscrit ici dans l'architecture des palais Renaissance ; on revoit enfin les cérémonies fameuses au cours desquelles, après plusieurs jours d'examen, les poètes y étaient couronnés de laurier. On réservait alors le laurier, symbole d'Apollon dieu des beaux-arts, à ceux qui se distinguaient par les travaux de l'esprit. Ainsi, en 1394, Pétrarque fut sacré poète au Capitole. Deux siècles plus tard, Le Tasse l'eût été aussi, si la mort ne l'avait enlevé la veille du sacre.

De nos jours, hélas, les poètes sont moins entourés. La faveur du public s'attache davantage aux exploits sportifs. Le laurier lui-même consacre plutôt le muscle que la pensée ; les admirateurs ont quitté le Capitole pour gagner le Parc des Princes. Là, dans un enthousiasme communicatif — il faut bien le reconnaître puisque nous l'avons subi — là, dans un engouement général, on applaudit à l'arrivée du Tour, à la victoire des Kubler et des Koblet. Ailleurs, pendant ce temps, on fête avec moins de cris d'autres succès non moins retentissants. C'est ce qui vient de se passer.

Tandis que nos couleurs nationales triomphaient au Parc des Princes, les lettres romandes étaient acclamées à Paris par la Société des poètes français : le Prix romand de poésie revenait à un Jurassien, Robert Simon, pour son ouvrage « Signes de Soie ». Cette fois, le laurier retrouvait sa véritable destination, et les muses présidaient la cérémonie.

Qu'est-ce que le prix romand de poésie ? — Une récompense dont la valeur de distinction dépasse la valeur matérielle, nous a dit Henri Perrochon, président de la Société des écrivains vaudois. « Le jury, composé d'excellents poètes de France, a fort goûté la sincérité, la grâce et la force, la belle venue des vers de M. Simon ». En faut-il de plus pour saluer le talent de notre collègue et les Jurassiens seront-ils les derniers à reconnaître les mérites de ceux qui, vivant au milieu d'eux, recueillent au loin applaudissements et distinctions ?

Le Jura est fier du succès d'un des siens et les Romands, comme eux, trouveront dans « Signes de Soie » l'occasion d'encourager les belles-lettres qui cherchent à se distinguer en marge des succès spectaculaires.

« Signes de Soie »¹ est en souscription et va paraître incessamment. La muse mérite bien quelques hommages ; les coureurs cyclistes, comblés, laisseront passer un tour.

P. R.

COMMUNIQUÉ

UNE AUBAINE

(ou : D'une pierre deux coups)

Le **Plaisir de Lire**, vieille guilde romande, subventionnée par la Confédération, dirigée par des éducateurs, œuvre d'utilité publique dont le but est de procurer à ses lecteurs et abonnés des œuvres saines, de réelle valeur littéraire à des prix aussi bas que possible, vous propose d'organiser avec la collaboration de vos élèves la vente de nos publications. Il suffit de nous demander notre liste des 16 titres divers, de la faire copier par vos écoliers qui dans leur entourage prendront les commandes. Vous nous communiquerez la liste globale des volumes désirés et nous verserons dans votre caisse de classe le tiers du montant total de la vente. Vous aurez en plus la satisfaction d'avoir collaboré à une œuvre utile.

Pour Fr. 7.— on s'abonne aux trois publications nouvelles de l'année. *Plaisir de Lire*, *Clochetons* 19, Lausanne, chèques postaux II. 1761.

BIBLIOGRAPHIE

La Préparation musicale des tout-petits, par Edg. Willems, professeur au Conservatoire de Genève. 110 p. Ed. Met. P. Foëtisch, Lausanne.

L'auteur répond dans ce petit livre à une question essentielle : de même que, par les jardins d'enfants on fait précéder l'instruction, surtout de nature cérébrale, d'une éducation où le sens du mouvement, la sensorialité et l'affectivité ont une place prépondérante, pourquoi en serait-il autrement dans le domaine de la musique ?

Et, appuyé sur son expérience personnelle, l'auteur constate que cette éducation musicale de base (ne pas confondre avec l'étude d'un instrument !) peut commencer très tôt, vers 4 ou 5 ans ; mais, pour arriver à un résultat valable, il faut à l'éducateur de solides bases psychologiques qui tiennent compte et des éléments de la musique et de la nature de l'enfant ; ensuite, il faut un matériel sonore nombreux et complet.

M. Willems donne d'excellentes suggestions aux éducateurs et éducatrices des tout petits : ce qu'il faut faire et ne pas faire ; j'ai apprécié par exemple le chapitre des associations, où souvent pour atteindre un résultat immédiat, on charge la mémoire par des associations qui seront plus tard un sérieux obstacle.

Evidemment, de telles leçons demandent une préparation très poussée, mais aussi de la spontanéité, de l'initiative et une grande souplesse. Evidemment, notre professeur limite ses groupes à 5 ou 6 élèves. mais je suis persuadé que mes collègues intéressées y trouveront de précieuses indications.

¹ Editions du Griffon, La Neuveville.

Élégant volume à fr. 5.— ; exemplaire de luxe fr. 18.—

PARTIE PRATIQUE

SORTIE-SURPRISE

Un après-midi en ville, pour garçons dès 10 ans.

Pourquoi « surprise » ? Parce que cette sortie est du type « piste », ou course à l'aveuglette : c'est à chaque poste qu'on apprend la nouvelle direction à suivre.

Chacun des postes est un lieu de recherche, d'étude, d'observation, et réclame des élèves réflexion et débrouillardise. Il sert de prétexte à une étude du milieu en miniature, à une enquête naine, et toute la sortie, finalement, aura permis à nos gosses de mieux connaître leur ville, sous ses aspects historique, géographique, etc.

Pour les collègues qui n'ont jamais fait de sortie semblable avec leur classe, je pense utile de préciser tous les points de l'organisation.

A 11 heures, le matin même, ordre est donné aux élèves d'avoir pour l'après-midi à se répartir en 6 équipes de 3 à 4. On sort des rangs, immédiatement, 5 élèves des plus sûrs, dont on fera les commissaires, et auxquels on demande de rester un quart d'heure. Avant de licencier les autres on exige d'eux, pour l'après-midi, beaucoup de calme, et... 3 m. de ficelle ! (chacun).

Aux 5 commissaires on répartit les 5 postes, en précisant les moindres détails :

Emplacement exact, au mètre près, du stationnement — façon de donner les questionnaires — ce qui peut être dit aux équipes (mutisme complet pour tout le reste = je ne sais pas !) — ne pas laisser les équipes se rattraper, ou s'agglutiner : la vitesse n'entre pas en ligne de compte — repérer les traîneurs, les indifférents ou les indisciplinés éventuels, mais ne rien leur dire ! — fixer l'heure extrême de rentrée en classe, et l'attitude à observer en cas d'accident : stopper le jeu, dévoiler le parcours sur lequel je me trouve, faire rentrer toutes les équipes en classe, m'avertir aussitôt que possible — fixer le point de ralliement pour les équipes... égarées ! — sait-on jamais ?

Après-midi, en classe.

« A vos places. Prenez un crayon et une feuille de papier.

Les chefs d'équipe, debout ! — Les espacer.

Sans dire un mot, groupez-vous autour de votre chef ! — Vérifier les équipes.

Asseyez-vous ! J'écris au tableau, copiez !

SORTIE-SURPRISE

Nous allons sortir en équipe. Nous serons 4 camarades, entièrement responsables de notre comportement.

Nous marcherons d'un bon pas ; nous penserons à l'occasion que la moindre indiscipline, la moindre « bêtise », pourrait nous empêcher à jamais de refaire une telle sortie.

Attention aux passages cloutés ! aux traversées de rues !

La vitesse n'entre pas en ligne de compte.

Politesse partout !

Nous resterons toujours ensemble, même s'il y a désaccord entre nous ; dans ce cas, nous obéirons au chef d'équipe.

Rentrée à l'école : 16 heures au plus tard.

Et surtout, et partout :

UN CHIC ESPRIT ET DU BON SENS !

Faire répéter à haute voix les conseils donnés aux commissaires et qui intéressent les équipes, distribuer à chaque responsable un carton plié qui lui servira de cartable pour ses papiers. Attribuer à chaque équipe un numéro d'ordre ; fixer l'heure officielle, et les heures de départ, à 3 minutes d'intervalle. Silence **absolu** pendant la descente et la remontée dans le bâtiment.

Voici la piste !

I Corridor

Voyez cette photographie, sur ce prospectus (prospectus bleu, « Genève », imprimé par la « Tribune de Genève », dans les agences de tourisme). Observez bien, et rendez-vous au point exact d'où elle a été prise. (Photo du Grand Théâtre, prise de l'un des portails des Bastions. L'angle sous lequel le théâtre est vu permet de repérer le BON portail.)

Vous y trouverez la suite. Ouvrez l'œil ! Ne prenez toujours qu'un seul questionnaire.

Poste Bastions. Au portail en question, pas de commissaires. Les questionnaires — un par équipe — ont été cachés sous une pierre, dans un recoin, par moi-même, avant d'aller en classe.

Réponses ici :

« Estimez, par comparaison :

- 1) A quelle hauteur sont les têtes des aigles, à gauche et à droite de l'entrée ?
- 2) La longueur de l'allée centrale des Bastions ?
- 3) La hauteur du Grand Théâtre ?

Rendez-vous à l'Université, entrée nord. »

Cet exercice est la répétition d'un travail qu'on aura déjà fait en classe ou dans le préau, collectivement. L'unité de mesure est le pas, ou encore Paul (1 m. 50), qui entre deux fois et demi dans la hauteur de la classe, six fois dans la largeur, etc. (estimation au crayon, le bras tendu). Ensuite seulement on effectue les transformations en mètres.

A l'Université, j'ai caché mon commissaire à l'intérieur, exactement entre les portes de l'entrée nord. Sitôt découvert par une équipe, il lui donne un questionnaire :

« **Equipe**

II Université

Réponses :

- 1) Qui fonda cette école ?
- 2) Quand la fonda-t-il ?
- 3) Citez 5 professions auxquelles les étudiants se préparent ici.
- 4) Quel âge ont les étudiants ?

5) De quand date ce bâtiment ?

Allez à la rue de l'Athénée, entre les Casemates et le boulevard Helvétique. »

On fera bien auparavant de passer au bureau de renseignements de l'Université, pour expliquer la présence de ces gosses... et les excuser !

« Equipe

III Promenade du Pin

- 1) Faites un plan simplifié de la promenade et des rues voisines (au dos de cette feuille).
- 2) Placez-y 5 sortes d'arbres.
- 3) Notez le nom des 2 ponts.
- 4) Calculez la hauteur des murs près des ponts.
- 5) Qu'étaient ces murs autrefois ?

Allez à l'Observatoire. »

« Equipe

IV Observatoire

- 1) Quelle était la pression atmosphérique ce matin, à 06.00 ?
- 2) De quand date le Musée d'Arts et d'Histoire ?
- 3) Quel âge a la momie ?
- 4) A qui est dédié le monument-fontaine de la promenade de Saint-Antoine ?
- 5) Combien y a-t-il encore de chaudronniers à la rue des Chaudronniers ?
- 6) Quel âge donnez-vous à l'orme du Bourg-de-Four, derrière le kiosque ?

Allez rendre vos feuilles au bureau du Cadastre. »

Le dit bureau n'est accessible que par une courte mais large allée, qui présente l'unique intérêt — à Genève — de nous montrer un grand pan de mur d'enceinte romain. Unique vestige, presque absolument ignoré ! Notre commissaire V attend les équipes... au pied du mur, et leur remet une « Petite Histoire de Genève » (Pesson), avec le questionnaire.

« Equipe

V Mur romain - cadastre

Regardez bien ce mur, observez la grosseur des blocs, leur arrangement, leur état de conservation.

Ensuite ouvrez la « Petite Histoire de Genève » aux pages 7 à 10 ; lisez et répondez à ces questions :

- 1) De quand date ce mur ?
- 2) Quel emplacement occupait la ville à ce moment ?
- 3) Qui l'habitait, ainsi que les environs ?
- 4) Comment se nommaient les habitants du nord ?

- 5) Par quoi communiquaient ceux d'« ici » avec ceux d'« outre-Rhône » ?
- 6) Quels dieux adoraient-ils ?
- 7) En quel siècle devinrent-ils chrétiens ?

Rendez tous vos questionnaires. »

Nous voici au bout de notre piste. Le travail n'en est pas terminé pour cela. La première équipe est arrivée, elle a relu questions et réponses et les a rendues.

Il s'agit de l'évacuer ! Evidemment voici la deuxième équipe et même la troisième ! Mes garçons ont été plus débrouillards et plus rapides cette année que la précédente. Nous avons de l'avance. Pourtant je ne veux ni les garder ici (= temps perdu et risques divers des attroupe-ments, car je dois, moi, circuler, pour voir les suivants), ni les envoyer en classe (= bruit dans le bâtiment, et ennuis possibles en classe, car mes gosses sont faibles de caractère, hélas !)

Je me décide à leur faire faire... ce que moi j'ai fait pour eux : « Ire équipe : allez à l'Ancien Arsenal, face à l'Hôtel de Ville ; observez-le et posez par écrit 12 questions du genre de celles auxquelles vous venez de répondre ; rentrée à l'école pour 16 heures.

2e équipe : même travail à la cathédrale.

3e équipe : idem à l'Hôtel de Ville.

Pendant tout l'après-midi j'ai circulé à bicyclette, tombant sur mes garçons à l'improviste, ou m'embusquant dans les allées ou dans des encoignures pour les observer. Ils ont ordre de ne pas s'occuper de moi lorsqu'ils me voient.

A deux endroits j'ai mis des points de bonne tenue :

- a) au départ de l'école, en bas des escaliers (bruit !) — Commissaire 5 ;
- b) à la Place Neuve, au retour (traversées des chaussées par les pas-sages cloutés !) — Commissaire 1.

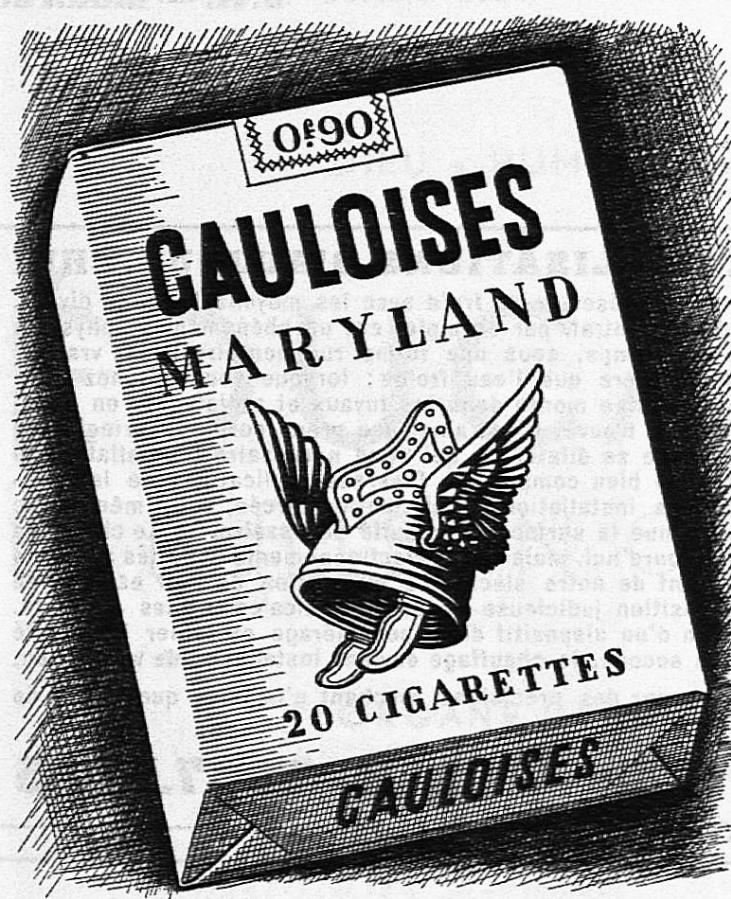
2 points = très bien. 1 = bien. 0 = insuffisant.

Et voilà ! L'avant-dernier travail consiste, en collaboration avec les commissaires, à pointer tous les questionnaires sur lesquels sont écrites également les réponses, et à classer nos équipes. Attention au secret professionnel ! C'est seulement à la prochaine séance de la Société d'Initiative de Classe que l'on proclamera les résultats. S'il y a des prix tant mieux ; s'il n'y en a pas, tant pis... et tant mieux aussi : il est bon de faire parfois des concours pour le plaisir qu'on y trouve, simplement, sinon pour l'honneur !

Le dernier travail ? Faire repréparer des questionnaires, pour l'an prochain, et, pour moi surtout, améliorer, c'est-à-dire corriger, sup-primer, remplacer... simplifier !

J.-L. Loutan.

Guide de l'électeur pour les élections au Conseil national et aux Grands Conseils romands selon la représentation proportionnelle, par Agé-nor Kraft. **Edit. La Concorde, Lausanne.** Excellente documentation pour leçons de civisme.



La qualité
inégalable
des

GAULOISES

a fait la
renommée mondiale
des cigarettes
de la

RÉGIE FRANÇAISE

Rondes et chansons

Nous recommandons particulièrement au corps enseignant du premier degré :

A. PORTA

Au pas, au trot, au galop!

Six rondes et chansons d'enfants sur les valeurs de notes : Dame noire - Mademoiselle Croche - Monsieur Triolet - Mademoiselle Double-Croche - Sautiller, galoper ! Blanches et rondes . . . **Fr. 4.70**
Chant seul des six rondes ensemble **Fr. .85**

Images du cœur content

Sept chansons d'enfants : Premier jour d'école - Oeufs de Pâques - Le pinson - Sur l'eau - Petits marrons bruns - Le jardin en hiver - Berceuse de Noël **Fr. 4.70**
Chant seul de chaque ronde séparée **Fr. .30**

EDITIONS FOETISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5, LAUSANNE

PROBLÈMES D'HIER, RÉALISATIONS D'AUJOURD'HUI

De tous temps, l'homme a cherché à se préserver du froid avec les moyens les plus divers, nés d'une industrie précoce. Le chauffage central, par exemple, est un phénomène de physique que les Romains exploitaient déjà de leur temps, sous une forme rudimentaire il est vrai. ★ Chacun sait que l'eau chaude est plus légère que l'eau froide; lorsque vous allumez votre chaudière du chauffage central, l'eau échauffée monte dans les tuyaux et radiateurs, en chassant devant elle l'eau encore froide qui s'y trouve. C'est ainsi que prend corps le principe de **circulation**. Notons aussi que l'eau chaude se dilate, ce qui rend nécessaire l'installation du réservoir d'expansion propre à tout central bien compris. ★ Diverses applications de la technique moderne permettent de réaliser des installations à circulation forcée, voire même avec eau surchauffée (130 degrés) ce qui diminue la surface de chauffe nécessaire. ★ Le chauffage à air chaud ne date également pas d'aujourd'hui, mais les perfectionnements apportés au cours des années en font un progrès marquant de notre siècle. La circulation de l'air est activée par une turbine silencieuse et une disposition judicieuse supprime radicalement les courants. Par ailleurs, on peut nantir l'installation d'un dispositif de dépoussiérage et régler l'humidité de l'air. En été, et sans transformation aucune, le chauffage devient installation de ventilation.

Les personnes qui seraient intéressées par des précisions touchant n'importe quel genre de chauffage voudront bien s'adresser à

ARMAND PAHUD & Cie - ROLLE - Tél. 7.54.45

L'Application des méthodes actives



à l'enseignement du calcul et de la lecture vous sera facilitée par l'emploi du matériel Schubiger, conçu et éprouvé par des pédagogues expérimentés.

Demandez-en le catalogue, il vous sera envoyé gratuitement.

FRANZ SCHUBIGER WINTERTHOUR

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

396
MONTREUX, 27 octobre 1951

LXXXVII^e année — N° 37

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Doublez l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf

Service rapide et soigné!

Prix avantageux!

**Teintureries Morat
Lyonnaise Réunies S.A.**

PULLY

AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85

MVLLER



**5 lots de 20'000
15'415 autres lots**

